



## **PROCÈS VERBAL MARDI 12 DÉCEMBRE 2023**

Le 12 décembre 2023, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du conseil à la mairie, sous la présidence de **Mme Muriel PERRAS JUPIN**, Maire.

**Étaient présents :** Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Mme Muriel PERRAS JUPIN, Mme Isabelle DEFRANCE, M. Jean-Paul DRÉVILLE, M Daniel ANTOINE, Mme Patricia FIGUEIREDO, M Sylvain CHARBONNELLE, Mme Delphine STURARO, Mme Delphine DELAMOTTE, M. Éric TORIO, M Éric FARDEL, Mme Véronique DROBNJAK.

**Absents excusés :**

Mme Nathalie VREVEN PETIT (Pouvoir à M. Jean-Paul DRÉVILLE)  
M. Jean-Luc PARIS (Pouvoir à Mme Isabelle DEFRANCE)  
Mme Stéphanie HERBEZ (Pouvoir à M. Sylvain CHARBONNELLE)  
Mme Isabelle ALVES DOS SANTOS (Pouvoir à Mme Delphine STURARO)  
Mme Sophie CARRARA (Pouvoir à Mme Muriel PERRAS JUPIN)  
Mme Josiane BRILLANT (Pouvoir à Mme Véronique DROBNJAK)  
M. Marian BEAURAIN, M Michel DATIN.

**Secrétaire élue : Mme Nathalie VREVEN PETIT**

**Présents : 11**

**Votants : 17**

**Pouvoirs : 6**

**Quorum : 11**

**I. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU 28 NOVEMBRE 2023 :  
Adoptée à l'unanimité des membres présents.**

**II. Projet de préemption d'un bien situé en zone Ua : motivation du projet de  
préemption par la commune et positionnement du conseil municipal**

Délibération N°

**Mme Le Maire** expose qu'un bien inoccupé et semblant à l'abandon, situé 116, rue d'Avrigny en zone Ua, amène la commune à s'intéresser et à réfléchir au devenir de ce site.

La situation idéale de la propriété au cœur du village et la surface importante du bien, laisse imaginer un projet possible de plusieurs logements.

La commune est en cours de renouvellement de la DUP du captage d'eau de Sacy le Grand et l'un des objectifs fixés, lié à la contrainte de l'unique point de captage est de limiter le taux d'évolution annuel moyen de 1,5 % de la population locale.

Par ailleurs le dernier recensement INSEE de 2020 fait apparaître que la tranche 15 / 29 ans de la population est la moins importante et une réflexion est à porter sur le sujet de la possibilité de se loger à Sacy le Grand pour les plus jeunes.

	2009	%	2014	%	2020	%
<b>Ensemble</b>	<b>1 362</b>	<b>100,0</b>	<b>1 450</b>	<b>100,0</b>	<b>1 589</b>	<b>100,0</b>
0 à 14 ans	219	16,1	283	19,5	293	18,5
15 à 29 ans	226	16,6	218	15,0	220	13,8
30 à 44 ans	247	18,1	301	20,7	308	19,4
45 à 59 ans	335	24,6	317	21,9	336	21,2
60 à 74 ans	216	15,8	229	15,8	304	19,1
75 ans ou plus	121	8,9	102	7,0	127	8,0

**Mme le Maire** en lien avec l'EPFLO souhaite étudier les possibilités d'aménagement de l'endroit. **Mme Le Maire** sollicite l'autorisation du conseil municipal de poursuivre les réflexions et faisabilités sur ce site.

**Mme Delphine STURATO, conseillère municipale** demande si la commune aura la main sur les dossiers et si le projet est subventionné.

**Mme le Maire** lui indique qu'effectivement nous avons un droit de regard et de décision sur certains dossiers de bailleurs sociaux. Le projet n'est pas subventionné c'est un portage financier qui permettrait à la commune de se positionner avec un remboursement décalé.

**Adopté à voix 17 Pour et 0 Contre.**

### III. DEMANDE DE SUBVENTION STR AU TITRE DE 2024 : AMÉNAGEMENT DE VOIRIE RUE MARCEL VINCENT ;

Délibération N°

**Mme le Maire** demande au conseil municipal de prendre une délibération de principe afin de solliciter le **Département**, au titre des **Solidarités Territoriales et Rurales (STR)**, pour l'attribution d'une subvention au taux le plus élevé possible pour l'aménagement de voirie rue Marcel Vincent sur la base d'un montant de **199 728 € HT** soit **239 674 € TTC**.

**Adopté à voix 17 Pour et 0 Contre.**

### IV. DEMANDE DE SUBVENTION DETR AU TITRE DE 2024 : AMÉNAGEMENT DE VOIRIE RUE MARCEL VINCENT ;

Délibération N°

**Mme le Maire** demande au conseil municipal de prendre une délibération de principe afin de solliciter l'**État**, au titre de la Dotation d'Équipement des **Territoires Ruraux (DETR)**, pour l'attribution d'une subvention au taux le plus élevé possible pour l'aménagement de voirie rue Marcel Vincent sur la base d'un montant de **199 728 € HT** soit **239 674 € TTC**.

**Adopté à voix 17 Pour et 0 Contre.**

### V. DEMANDE DE SUBVENTION STR AU TITRE DE 2024 : PLATEFORME POUR CITY STADE ;

Délibération N°

**Mme le Maire** demande au conseil municipal de prendre une délibération de principe afin de solliciter le **Département**, au titre des **Solidarités Territoriales et Rurales (STR)**, pour l'attribution d'une subvention au taux le plus élevé possible pour le projet de création d'une

plateforme pour city stade, équipement sportif de proximité, sur la base d'un montant de **49 710 € HT** soit **59 653 € TTC**.

**Adopté à voix 17 Pour et 0 Contre.**

## **VI. DEMANDE DE SUBVENTION DETR AU TITRE DE 2024 : PLATEFORME POUR CITY STADE ;**

Délibération N°

**Mme le Maire** demande au conseil municipal de prendre une délibération de principe afin de solliciter l'État, au titre de la **Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)**, pour l'attribution d'une subvention au taux le plus élevé possible pour le projet de création d'une plateforme pour city stade, équipement sportif de proximité, sur la base d'un montant de **49 710 € HT** soit **59 653 € TTC**.

**Adopté à voix 17 Pour et 0 Contre.**

## **XVI. INFORMATIONS DIVERSES ET QUESTIONS ORALES :**

**Trésorerie :** **Mme le Maire** a rencontré le Conseiller aux Décideurs Locaux des Finances Publiques pour un point sur la situation financière de la commune.

**Foncier :** Pour information l'augmentation des taxes foncières par l'État est prévue de 7% cette année et de 3,8% l'année suivante. La commune n'a pas augmenté sa part depuis de longues années.

**Plantations :** La plantation des haies a commencé sur la chaussée Brunehaut.

**La séance est levée à 19h55.**